

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on se renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent  
RÉCLAMES . . . . . 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS				
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		
CAHORS — D.	6 25	12 30	6 19	6 19	PARIS — D.	8 20	16 40	4 42	11 11	4 42	11 11	TOULOUSE — D.	5 40	11 20	5 40	11 20	CAHORS — D.	7 40	14 80	7 40	14 80	PARIS — D.	8 20	16 40
Mercus . . . . .	6 41	12 56	6 19	6 19	— Express	8 20	16 40	4 42	11 11	4 42	11 11	BORDEAUX — D.	5 40	11 20	5 40	11 20	Cahors, halte	7 48	14 96	7 48	14 96	CAHORS — D.	8 20	16 40
Parnac . . . . .	6 54	13 09	6 19	6 19	BORDEAUX — D.	5 45	11 30	5 45	11 30	5 45	11 30	CAHORS — D.	5 40	11 20	5 40	11 20	Arcambal	8 11	16 22	8 11	16 22	CAHORS — D.	8 20	16 40
Luzsch . . . . .	7 3	13 48	6 28	6 28	M. Libos — D.	8 40	16 80	5 45	11 30	5 45	11 30	Montauban — D.	7 25	14 50	7 25	14 50	Vers	8 11	16 22	8 11	16 22	CAHORS — D.	8 20	16 40
Castelfranc . . . . .	7 18	13 33	6 44	6 44	Fumel . . . . .	9 1	18 02	5 45	11 30	5 45	11 30	Fonneuve . . . . .	7 40	15 20	7 40	15 20	Saint-Géry	8 18	16 36	8 18	16 36	CAHORS — D.	8 20	16 40
Puy-l'Évêque . . . . .	7 31	13 46	6 58	6 58	Saturac-Touzac	9 1	18 02	5 45	11 30	5 45	11 30	Albias . . . . .	7 55	15 50	7 55	15 50	Condouche	8 34	16 68	8 34	16 68	CAHORS — D.	8 20	16 40
Duravel . . . . .	7 43	14 08	7 8	7 8	Duravel . . . . .	9 10	18 20	5 45	11 30	5 45	11 30	Causade . . . . .	8 31	16 62	8 31	16 62	St-Cirq, halte	8 42	16 84	8 42	16 84	CAHORS — D.	8 20	16 40
Saturac-Touzac	7 53	14 18	7 18	7 18	Puy-l'Évêque . . . . .	9 19	18 38	5 45	11 30	5 45	11 30	Réalville . . . . .	8 41	17 22	8 41	17 22	St-Martin-Lab.	8 53	17 06	8 53	17 06	CAHORS — D.	8 20	16 40
Fumel . . . . .	8 6	14 29	7 32	7 32	Gastelfranc . . . . .	9 34	18 68	5 45	11 30	5 45	11 30	Borredon . . . . .	8 46	17 30	8 46	17 30	Calvignac, hal.	9 4	18 08	9 4	18 08	CAHORS — D.	8 20	16 40
M. Libos — A.	8 13	14 35	7 39	7 39	Luzsch . . . . .	9 47	19 14	5 45	11 30	5 45	11 30	Montpezat . . . . .	9 13	18 26	9 13	18 26	St-Cirq, halte	9 17	18 34	9 17	18 34	CAHORS — D.	8 20	16 40
BORDEAUX — A.	8 51	15 02	8 11	8 11	Parnac . . . . .	9 57	19 54	5 45	11 30	5 45	11 30	Albias . . . . .	9 13	18 26	9 13	18 26	St-Martin-Lab.	9 33	19 06	9 33	19 06	CAHORS — D.	8 20	16 40
PARIS — A.	11 46	23 32	10 9	10 9	Mérenès . . . . .	10 9	20 18	5 45	11 30	5 45	11 30	Fonneuve . . . . .	9 22	18 44	9 22	18 44	Calvignac, hal.	9 53	19 06	9 53	19 06	CAHORS — D.	8 20	16 40
Train 970 pour Bordeaux, via Périgueux, sans augmentation de prix.					CAHORS — A.	10 25	20 50	5 45	11 30	5 45	11 30	Montauban — A.	6 39	12 78	6 39	12 78	St-Cirq, halte	10 12	20 24	10 12	20 24	CAHORS — D.	8 20	16 40
												BORDEAUX — A.	10 40	20 80	10 40	20 80	Cahors, halte	10 27	20 54	10 27	20 54	CAHORS — D.	8 20	16 40
												TOULOUSE — A.	8 46	17 32	8 46	17 32	St-Cirq, halte	11 11	22 22	11 11	22 22	CAHORS — D.	8 20	16 40

Cahors, le 24 Décembre.

## LA DISSOLUTION

Les vacances parlementaires ont causé dans le pays, une profonde satisfaction et un soulagement fort légitime. Tous les journaux sont d'accord, à part quelques organes de l'Extrême-Gauche, à constater l'impopularité et le discrédit dont jouissent les députés élus en 1885. Il n'est point nécessaire de rappeler les principaux actes de la Chambre pour justifier cette opinion; les crises de toute sorte qu'elle a provoquées comme à plaisir suffisent à prouver qu'elle a poussé l'incohérence jusqu'à ses dernières limites. Des esprits bien intentionnés se sont mis en quête d'un remède à une situation aussi néfaste pour tous les intérêts, ils en ont trouvé un très simple dans la Constitution, lequel consisterait dans une demande de dissolution adressée au Sénat par M. le Président de la République. Certains députés ont même quitté les bancs législatifs avec cette pensée que décidément il n'y avait plus rien à espérer de la Chambre actuelle, qu'elle était un obstacle permanent à l'ordre et à la stabilité du gouvernement, et que le plus grand service qu'elle puisse rendre à ses électeurs était de « s'en aller ». Nous n'y verrions aucun inconvénient s'il nous était démontré qu'une Chambre meilleure remplacerait celle que nous avons; mais pour attendre un résultat aussi désirable nous croyons qu'il ne suffirait pas de la dissolution; il faudrait auparavant assurer à la représentation du pays un mode d'élection plus propice à la liberté et à la clarté des votes que celui du scrutin de liste.

Ce qui se passe en ce moment dans le département de la Côte-d'Or, est un exemple frappant des beautés du régime électoral qui nous a été imposé. Un siège de député est devenu vacant par suite de la nomination de M. Sadi Carnot à la Présidence de la République; la date du scrutin n'est pas encore fixée, mais le candidat, ou l'un des candidats est déjà indiqué. Il l'est même depuis deux ans. C'est M. Carnesson, conseiller municipal, de Paris. M. Carnesson s'était présenté dans la Côte-d'Or en 1885. Battu au premier tour, il s'était retiré, lui et ses trois compagnons de la liste radicale, devant les quatre républicains modérés parmi lesquels figurait M. Sadi Carnot, et qui avaient recueilli un nombre de voix double des leurs. On raconte que, pour obtenir le désistement, le comité opportuniste avait dû promettre aux radicaux le premier siège qui deviendrait vacant. Le moment est arrivé d'accomplir cette promesse. Il est vrai que l'arrondissement de Baume proteste énergiquement contre l'attitude des comités radicaux de Dijon. M. Sadi-Carnot est son ancien représentant; il se prétend autorisé à choisir lui-même son successeur à la Chambre, ce qui est assez juste. Cette querelle montre combien il était puéril de soutenir que le scrutin de liste mettrait fin à ce qu'on appelle « les rivalités de clocher ». Ce qui est vrai c'est qu'il n'a rien changé aux mœurs électorales, et qu'en définitive il a tous les inconvénients du scrutin d'arrondissement, sans en avoir les avantages.

Le scrutin de liste possède-t-il d'ailleurs les autres mérites que lui attribuaient ses fanatiques partisans? On avait promis qu'il enverrait à la Chambre une majorité de

gouvernement, élue avec des programmes de réformes bien définis et dans lesquels les mandataires du suffrage universel trouveraient l'indication précise des volontés du pays. On ne peut s'empêcher de sourire d'un pareil argument si l'on compare ces belles espérances aux résultats qui ont suivi. Nous avons tous les jours sous les yeux le spectacle du chaos, du désarroi et de l'anarchie; c'est-à-dire tout le contraire de ce qu'on nous promettait.

Le meilleur moyen d'en sortir, nous n'en disconvenons pas, c'est de dissoudre une Chambre qui est l'auteur de tous les maux dont nous souffrons. Mais il serait puéril de se dissimuler qu'une nouvelle consultation du suffrage universel, faite dans le régime du scrutin de liste, n'enverrait pas au Palais Bourbon des députés beaucoup moins divisés, ni moins impuissants. Le scrutin d'arrondissement seul peut les rendre indépendants les uns des autres, leur permettre de se présenter nettement et loyalement avec leurs véritables programmes, modérés ou radicaux.

Nous reviendrons sur cette question lorsqu'elle viendra à l'ordre du jour de la Chambre. Qu'on nous permette de citer en terminant le passage d'un discours marqué au coin de la sagesse et du bon sens; « En fait » sant représenter les intérêts par l'élection » d'arrondissement disait M. Waddington à » la tribune du Sénat, vous aurez les véritables mandataires de la nation, des gens qui, » adoptés par leur pays natal et nommés sous » vent sous tous les gouvernements, ont la » confiance durable et non pas la confiance » intermittente du pays. Il y a là un grand » élément de sécurité. »

## QUESTIONS ÉCONOMIQUES

### L'IMPOT SUR LES BOISSONS

Aujourd'hui plus que jamais les questions économiques prennent une part plus grande dans les préoccupations du gouvernement. La déclaration du nouveau cabinet se fait l'écho autorisé de ces nombreuses revendications; nous espérons que, prochainement, plus d'une recevra sa solution, mais nous comptons que le remaniement des taxes fiscales qui pèsent sur les boissons hygiéniques et sur l'alcool doit être placé au premier rang. L'opinion et le commerce le demandent; le Parlement ne saurait différer à rendre un verdict que tant d'intéressés attendent avec une impatience facile à comprendre.

Nous félicitons la Commission du budget d'avoir inscrit dans son rapport le principe d'une réforme; nous espérons que la Chambre suivra l'exemple qu'elle lui a tracé.

Il n'y a point à tirer argument de ce qu'une loi de finances contient le principe initial de cette réforme; n'en a-t-il pas toujours été ainsi? Le rapporteur général en fait d'ailleurs un historique intéressant sur lequel il nous paraît puéril de revenir.

Le but que se propose M. Yves Guyot est bien simple: ses solutions sont pratiques et courtes. C'est d'abord la suppression du privilège des bouilleurs de cru. Quoique l'on puisse penser de cette loi du 14 décembre 1875 que vota l'assemblée de Versailles avant de se séparer, on est bien forcé de reconnaître que les partisans du privilège se font de plus en plus rares. Pourquoi? Il n'est point malaisé de le dire. Si le législateur de 1875 — admettons-le pour un instant et cependant c'est fort contestable étant donné la composition de la majorité — n'avait en vue que l'intérêt du producteur et de ses récoltes; il n'en est pas moins vrai que des abus criants éclataient de toutes parts. N'a-t-on pas remarqué par exemple que plus la récolte de cidre est abondante, moins les revenus du fisc sont considérables? La raison de cette anomalie n'est pas difficile à trouver; les

75 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

LES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

X

OU LE CŒUR-SOMBRE TROUVE À L'IMPROVISTE LE PRÉTEXTE QU'IL CHERCHAIT POUR RETOURNER AU PLUS VITE À LA FLORIDA.

Le chasseur inconnu et sa monture étaient littéralement criblés de blessures, faites par des armes à feu et les longues flèches dont se servent les Peaux-Rouges.

— Voilà un gaillard bien arrangé, dit Main-de-Fer avec un mouvement de pitié.

— Qui peut-il être?

— Il paraît Mexicain, du moins il porte le costume des rancheros.

— Ce n'est pas toujours une raison.

— Après cela, que nous importe? Il est mort, sa fortune est faite et ses peines finies en ce monde.

— Il est heureux, il ne souffre plus, dit Cœur-Sombre en étouffant un soupir.

— Nous ne pouvons l'abandonner ainsi comme

une cayotte, dit Main-de-Fer pour donner un autre cours aux pensées de son ami.

— C'est vrai, creusons-lui une fosse... là, au pied de cet arbre où il est tombé. Au moins, si sa vie a été agitée, il reposera tranquille.

— C'est cela, dit Main-de-Fer, ce sera l'affaire de quelques minutes.

Ils se mirent aussitôt à l'œuvre avec leurs haches.

La terre était friable.

En moins d'une demi-heure, ils eurent creusé une tombe profonde de près de deux mètres.

— Voilà qui est fait, dit Main-de-Fer en se redressant et essuyant la sueur dont son visage était inondé. Passe-moi le corps, je reste dans la fosse pour le recevoir.

— Je voudrais cependant savoir qui il est, dit Cœur-Sombre en hochant la tête.

— Bon! pourquoi cela? répondit Main-de-Fer avec indifférence, que nous importe?

A nous, personnellement, rien; mais peut-être a-t-il des parents, des amis que sa disparition inquiétera.

— Que pouvons-nous faire à cela? Rien. Nous lui rendons le seul service qu'il nous soit possible de lui rendre. Quant au reste, à la grâce de Dieu! Combien de nous disparaissent ainsi chaque jour dans la savane, sans que jamais on sache ce qu'ils sont devenus. Un sort pareil nous attend peut-être demain.

— C'est juste; mais si cela nous arrive à nous, on nous reconnaîtra grâce aux papiers dont nous sommes porteurs et que l'on trouvera dans nos habits.

— Cela nous avancera beaucoup, si nous som-

mes tués par les Indiens comme celui-ci l'a été, dit Main-de-Fer en riant. Ils se serviront de nos papiers pour allumer leurs calumets. Après cela, qui t'empêche de fouiller dans les poches de ce Mexicain? Peut-être y trouveras-tu quelque chose; quant à des papiers, cela m'étonnerait beaucoup.

— Pourquoi donc?

— Dame! je me suis laissé dire que les Mexicains, surtout sur la frontière, ne brillent pas par l'instruction; cependant tu peux toujours essayer, nous avons le temps.

— Ma foi, je vais suivre ton conseil. Je ne sais pourquoi, il me semble que je trouverai quelque chose.

— A ton aise, cher ami.

Cœur-Sombre, sans davantage hésiter, se mit en devoir de fouiller le cadavre étendu à terre, près de lui.

Dans la première poche du pantalon, il trouva deux jeux de carte crasseux, bizautes, cela va sans dire, et du papier à cigarette.

Dans l'autre poche, un mechero en or assez élégant, du tabac picado dans une vessie de porc, et quelque menu monnaie.

La poche intérieure de son dolman renfermait deux cornets, des pipes, et un jeu de carte neuf, mais biseauté.

C'était tout.

— Cela ne nous apprend que deux choses, dit en riant Main-de-Fer: d'abord qu'il est Mexicain, ensuite que c'était un joueur éfréné, mais peu délicat. Allons, passe-le moi.

— Attends, dit Cœur-Sombre.

— Pourquoi? N'as-tu pas fait l'inventaire de ses poches?

C'est vrai, mais il me reste à visiter ses boîtes et sa faja.

— En effet, c'est dans ces deux endroits que les Mexicains cachent ordinairement ce qu'ils ont de plus précieux; en tout état de chose, je m'adjudge le mechero, il me sera très utile.

— Comme tu voudras.

Et Cœur-Sombre lui jeta le mechero, que Main-de-Fer attrapa au vol.

Puis le chasseur fouilla les deux boîtes l'une après l'autre.

Elles ne contenaient que trois nouveaux jeux de cartes neufs et biseautés toujours.

— Quel enragé joueur! dit en riant Main-de-Fer, tout en admirant le mechero.

Cœur-Sombre avait dénoué la faja en crêpe de Chine, servant de ceinture au Mexicain; il en dé-faisait les plis.

Tout à coup il poussa un cri de surprise.

— Hein! fit Main-de-Fer, aurais-tu trouvé enfin ce que tu cherchais?

— A peu près. D'abord voici une bourse qui me semble assez bien garnie d'or.

Et il fit voir à son ami une bourse algérienne en soie rouge qu'il tenait à la main et à travers les mailles de laquelle on voyait briller un grand nombre de pièces d'or.

— Pauvre diable! fit Main-de-Fer avec son sourire moitié figne, moitié raisin, il ne se doutait guère que le hasard nous ferait ses héritiers.

— Ou ses exécuteurs testamentaires, reprit Cœur-Sombre, si nous trouvons quelques renseignements sur lui dans la lettre que voici.

Et il montra à son ami une lettre cachetée.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre)

producteurs écoulent en fraude leurs produits et jettent dans la circulation des alcools impurs qui n'ont de supérieur que le nom. M. Yves Guyot propose l'abolition pure et simple du privilège des bouilleurs.

Il est une autre réforme que réclament depuis longtemps le commerce et la liberté; c'est la suppression de l'exercice, cette odieuse et vexatoire iniquité, dont M. Jules Grévy disait déjà en 1849 « qu'il soumettait à une surveillance importune, vexatoire, tracassière, ceux qui s'adonnent au commerce des liquides; il les tient, ajoutait-il, dans un état de suspicion humiliant; il livre tous les jours, à toute heure, le domicile des citoyens aux perquisitions arbitraires des agents des droits réunis ». Le rapporteur général propose à la Chambre de supprimer ces inquisitions continuelles des agents du fisc; nous y applaudissons sans réserve. Il y a, dans un régime démocratique comme le nôtre, quelque chose de choquant à voir des citoyens soumis à un tel régime.

La suppression de l'exercice entraîne fatalement la suppression des droits de circulation et de détail qui en sont la conséquence forcée. Désormais, si la Chambre se rallie à ce système, il n'y aura plus d'entraves dans la libre circulation des boissons hygiéniques. C'est la réforme que demandait déjà M. Marcel Duprat en 1880 et, après lui, en 1887, la Commission parlementaire présidée par M. Claude (des Vosges). Le droit d'entrée — ces douanes à l'intérieur — n'existera plus aussi. Le droit de détail qui pèse si lourdement sur les ouvriers auxquels leurs moyens ne permettent pas de s'approvisionner par quantités supérieures à 25 litres sera supprimé. Il ne restera plus que la taxe sur la bière. La Commission du budget par l'organe de son rapporteur général exprime « le profond regret de n'avoir pu enlever au Trésor les 21 millions qu'elle représente, mais elle, sur la proposition de M. Torquet, adopté un amendement qui sauvegarde, au moins en partie, la consommation familiale. En résumé, M. Yves Guyot s'est avant tout proposé la diminution des taxes indirectes et l'augmentation des taxes directes. C'est le véritable principe démocratique.

Nous étudierons prochainement les taxes qui remplacent celles qu'il propose au Parlement de supprimer.

## INFORMATIONS

**Evêchés.** — Mentionnons, à simple titre de renseignement, le bruit d'après lequel Mgr Denéchau, évêque de Tulle, serait nommé à l'évêché de Limoges.

Mgr Denéchau serait remplacé à Tulle par M. l'abbé Breton, supérieur du petit séminaire de Brive, qu'il est question d'élever à l'épiscopat.

**L'affaire Chatelain.** — Lors de l'arrestation de la fille Gabrielle, maîtresse de Chatelain, on trouva sur elle des papiers cousus dans la doublure de sa robe. Ces papiers sont de la plus haute gravité et compromettent diverses personnes de Nice et de Marseille.

On assure que les plans de tir du fusil Lebel, dérobés par Chatelain, ont été retrouvés par hasard par une vieille femme occupée à étendre du linge

J. HETZEL ET Cie, EDITEURS, 18 RUE JACOB, PARIS.

**Pas-Pressé**, par P. Perrault. — Un volume in-8° illustré par J. Geoffroy. — Broché, 4 fr. 50. — Cartonné, 6 fr.

M. Perrault, l'auteur des « Lunettes de Grand-Maman » a écrit une histoire fort amusante, en même temps que remplie d'un enseignement fort utile aux enfants qui, ne sachant pas régler les affaires de leur petite vie, croient toujours avoir le temps et par cela même arrivent toujours en retard, sinon trop tard.

Beaucoup d'entre eux ne manqueront point de regarder ce type si bien trouvé d'Auguste Barentin, dit « Pas-Pressé », comme une allusion personnelle. Et, en effet, il est pris sur le vif, si bien pris même, qu'on y devine une sorte d'autobiographie, faite de petites aventures et de grands déboires racontés avec autant d'esprit que de talent.

Il ne serait pas exagéré de mettre en parallèle avec « Pas-Pressé » les « Aventures de Jean-Paul Choppard », de Desnoyer, et le « Petit Parisien », de Brehat.

Les fines illustrations de Geoffroy sont un charme de plus pour ce livre auquel on peut, sans crainte d'erreur, promettre un vif et durable succès.

**Petite Bibliothèque Blanche**, Volumes grand in-16 illustrés. — Brochés, 1 fr. 50. — Cartonnés, 2 fr.

**Récits Enfants**, par Eugène Muller. — Illustration de Léopold Flameng.

Ces récits simples et naïfs, portant chacun son enseignement, sont dignes de l'écrivain qui, en

sur les remparts d'Antibes. Les interrogatoires continuent chaque jour. Hier, on a interrogé, notamment le lieutenant-colonel commandant la place d'Antibes.

**Horrible!** — Un journal raconte l'aventure de l'ex-président en un style d'un mérite très-spécial : L'ancien président de la République, bien contre Grévy qu'il devait donner sa démission.

« Je m'en vais, qu'il Sadi, car not députés vont me donner mes huit jours. Je ne veux pas « Ferry re de moi ! Brisson la. Arrêtons les « Frey cinet pas possible de rester Pasteur de la « Forge républicaine. J'ai eu assez longtemps le « Saussier et je ne veux pas qu'on me con Spul ; « ler de Mont-sous-Vaudrey sera un excellent « Appert iuf et Py at mon âge je ne veux plus « lutter contre le Floquet plus fort que moi ».

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

**Les dispensés de l'article 17.** — On sait que les dispensés du service militaire, en vertu de l'article 17 de la loi de 1872, sont maintenant astreints à trois périodes d'exercices, dont la durée a été fixée par le règlement du 31 juillet dernier à deux mois pour la première année et un mois pour chacune des deux années suivantes. Les dates avaient été provisoirement fixées pour ces convocations : pour la première période, au moment de l'appel de la classe; pour la deuxième période, au 1<sup>er</sup> février de la deuxième année suivante; pour la troisième période, au 1<sup>er</sup> avril de la troisième année suivante.

Après avis des commandants de corps d'armée et des préfets, le gouvernement a décidé que la fixation ci-dessus serait définitive, sous simple réserve que si le 1<sup>er</sup> février et le 1<sup>er</sup> avril tombent un jour férié, les intéressés ne seront convoqués que le lendemain.

Ce cas se présente pour le 1<sup>er</sup> avril de cette année, qui est le jour de Pâques.

**Sous-lieutenants de réserve.** — Une note du ministre de la guerre règle les conditions dans lesquelles devront se trouver les jeunes gens désireux de concourir pour le grade de sous-lieutenant de réserve.

Les engagés conditionnels d'un an qui ont été nommés sous-officiers à l'expiration de leur année de volontariat ou bien ceux qui ont obtenu, aux examens passés au régiment, la note *très-bien*, pourront, à partir du 15 janvier 1888, se présenter devant les commissions d'examen pour subir les épreuves d'aptitude au grade de sous-lieutenant de réserve ou assimilé.

Dans l'infanterie, les anciens engagés conditionnels autorisés à prendre part aux examens doivent sortir de l'infanterie et avoir fait partie du onzième appel depuis la création du volontariat, c'est-à-dire s'être trouvés sous les drapeaux dans l'année 1882-83.

Les mêmes dispositions sont applicables aux sections d'infirmiers militaires pour les engagés conditionnels ayant fait leur année de volontariat dans ce service.

Dans l'artillerie, les candidats peuvent indis-

collaboration avec P.-J. Stahl, a publié jadis le nouveau « Robinson suisse, la « Jeunesse des hommes célèbres », les « Animaux célèbres » et la « Morale en action par l'Histoire ».

Les « Récits enfantins », aujourd'hui épuisés dans leur forme première, réapparaissent pour le plaisir des jeunes lecteurs, dans cette « Petite Bibliothèque Blanche », qui compte, parmi ses collaborateurs, les illustrations de la littérature contemporaine : A. Dumas, Feuillet, P. de Musset, Stahl, Georges Sand, Ourliac, Dickens, de Cherville, Verne, etc.

Les dessins de Flameng sont tous simplement ravissants, et l'artiste a su s'inspirer de la capricieuse fantaisie du texte, pour des compositions dont l'originalité sera certainement remarquée.

**Voyage au Pays des Défauts**, par Bertin. Illustration de Georges Roux.

Ce petit livre, dont le titre seul dit le but et l'objet, contient de nombreuses leçons sous la forme la plus aimable et la plus amusante. Il n'y a pas de bonne morale en action plus apte à provoquer des réflexions salutaires chez les enfants gâtés ou emportés, si enclins à céder au premier mouvement, et sous les yeux desquels on ne saurait accumuler trop d'exemples propres à leur faire voir les conséquences de leur légèreté, de leur égoïsme et de leurs entêtements.

Les écrivains qui font réfléchir, pour être rares, n'en sont que plus appréciés : c'est une qualité des plus prisées, et que M. Bertin possède au plus haut degré; il l'a déjà montré dans un autre petit livre : « Les deux côtés du mur ». L'auteur a été fort bien secondé par M. Georges Roux, un artiste sincère.

tinement, sortir de la cavalerie ou de l'artillerie, et ils auront dû être classés dans la disponibilité depuis au moins une année.

Pour le train, ce sont les engagés conditionnels de la cavalerie, depuis au moins un an dans la disponibilité, qui sont admis à concourir. Dans toutes les armes, les engagés conditionnels des appels antérieurs et qui sont encore dans la réserve, peuvent être admis à se présenter. Ils seront convoqués sur leur demande et en temps utile.

Les régiments d'artillerie et les escadrons du train faciliteront, autant que possible, aux candidats qui se destinent à ces armes, les moyens d'acquérir les connaissances spéciales exigées d'après les programmes d'examen.

Le nombre des propositions n'est pas limité.

**Prix spéciaux aux instituteurs.** — Il sera décerné, en 1888, des prix spéciaux aux vingt instituteurs ou institutrices primaires publics qui auront donné, avec le plus de zèle et de succès, d'une manière théorique et pratique, l'enseignement agricole et horticole à leurs élèves.

Ces prix, consistant en médailles d'argent accompagnées d'une somme variable de 50 à 300 fr., seront décernés sur le rapport motivé des préfets.

La liste des lauréats a été arrêtée par une commission composée des représentants des ministères de l'instruction publique et de l'agriculture.

Les propositions des préfets devront parvenir au ministère de l'instruction publique avant le 1<sup>er</sup> octobre 1888.

**L'épuration des percepteurs.** — On prépare, paraît-il, au ministère des finances une véritable hécatombe de percepteurs dans les départements pour le mois de janvier prochain.

**Règlement des limites d'âge dans la magistrature.** — Le nouveau ministre de la justice reprend l'étude d'un projet, établi par son prédécesseur, sur les propositions des procureurs généraux.

Il s'agit de régler la limite d'âge des magistrats : pour les juges de première instance, à soixante ans; pour les juges d'instruction et les conseillers de cour d'appel, à soixante-cinq ans.

**Orphelinat d'Arnis.** — Mardi, 20 courant, MM. Dupuy et Laur, délégués par la Société agricole du Lot, se sont rendus à Arnis pour l'examen des jeunes orphelins et la distribution de deux médailles d'argent aux deux élèves les plus méritants — un parlant, un sourd-muet.

Après un interrogatoire très varié sur l'agriculture, la lecture, l'arithmétique, etc., où tous les jeunes gens de la première division ont rivalisé d'intelligence et de science agricole, Chanolet Marc, de Clermont-Ferrand, sourd-muet, et Labro Jean, d'Escamps, ont obtenu chacun une médaille d'argent.

**Infanticide à Arcambal.** — Il n'était broit, depuis quelques jours, dans la commune d'Arcambal, que d'un crime d'infanticide qui aurait été commis par la fille Escrou-

zailles, de Galichant, âgée de 20 ans.

Cette rumeur prenait même une telle consistance que, M. Bras, maire d'Arcambal, s'empressa d'en informer le parquet, qui s'est rendu sur les lieux, accompagné de M. le docteur Gélis.

Des constatations médicales il résulte que cette fille a dû accoucher très récemment.

La prévenue s'en défend en prétendant n'être enceinte que de six mois. Le père déclare ne s'être jamais aperçu de l'état de sa fille, qui, jusqu'au dernier moment, a vaqué à son travail.

Une voisine a assuré avoir reçu les confidences de la fille Escrouzailles, qui lui aurait dit qu'elle pensait devoir accoucher avant le 19 janvier.

Pressée de questions, la fille Escrouzailles a fini par avouer qu'elle avait accouché d'un enfant mort-né; mais elle refuse de faire connaître l'endroit où elle a enterré le petit cadavre.

Cette malheureuse a été arrêtée. Cet événement a produit une profonde impression.

**Un vol des plus audacieux** a été commis à Bordeaux, chez notre compatriote M. Depyre. Pendant que M. Depyre était dans sa famille, dans le Lot, des voleurs ont complètement dévalisé sa maison. On est à la recherche des malfaiteurs.

**Ecole normale d'institutrices de Cahors.** — L'adjudication des fournitures de pain, de viande et de vin à l'Ecole normale de Cahors (Cabessut), est fixée au **jeudi 29 décembre** prochain à 2 heures du soir.

**Percepteurs infidèles.** — Des faits graves se sont passés en Seine-et-Marne dans le service de la perception. Au cours de vérifications supplémentaires que le trésorier général avait cru devoir faire, les percepteurs de Dammarié et de Guignes ont disparu, après avoir commis des détournements qui sont couverts par leurs cautionnements.

Le percepteur de Dammarié n'a pas encore été arrêté; mais celui de Guignes a été amené devant le juge d'instruction. L'opinion publique est très excitée dans le pays.

**Société des Etudes du Lot.** — Sur la demande de plusieurs membres de la Société des Etudes, la séance qui devait avoir lieu lundi prochain 26 décembre, est renvoyée au **lendemain soir** mardi.

C'est dans cette réunion, la dernière de l'année, que les bureaux et les diverses commissions de la Société seront renouvelées par la voie du scrutin.

Le Président : Henri VALETTE.

**Le général de Colomb.** — Le Conseil des ministres ne tardera pas à délibérer sur la situation du général de Colomb, commandant le 15<sup>e</sup> corps d'armée à Marseille, qui sera atteint par la limite d'âge, le 6 janvier, et il est question de le maintenir dans le cadre d'activité en raison des services qu'il a rendus à l'armée de la Loire.

**La foire de Tournon** du 19 contrariée par le mauvais temps a été presque nulle.

BIBLIOTHÈQUE DE M<sup>lle</sup> LILI ET DE SON COUSIN LUCIEN

**Albums Stahl**

En noir : Bradel, 3 fr. — Cartonnés dorés, 5 fr.

**Pierre et Paul**, par un Papa.

**L'Age de l'Ecole**, par J. Geoffroy.

En couleurs : Bradel, 1 fr. — Cartonné, 2 fr. 50

**Du Haut en Bas**, par R. Tinant

**L'Ane Gris**, par J. Geoffroy

La collection des albums Stahl, qui compte aujourd'hui cent vingt titres, s'enrichit de quatre œuvres nouvelles : deux albums en noir : « Pierre et Paul », illustré par Frélich, et « L'Age de l'Ecole », illustré par Geoffroy. Le premier cache, sous un texte volontairement naïf, si bien commenté par le crayon de l'artiste, des leçons faites pour frapper les jeunes esprits. Le second réunit une grande partie de l'œuvre du peintre par excellence des écoliers.

Les deux autres, en couleurs, « Du Haut en Bas », par Tinant, et « L'Ane gris », par Geoffroy, contiennent une désopilante série d'aventures extraordinaires et joyeuses.

**Magasin d'Education et de Récréation** Couronné par l'Académie Française

Tomes 45 et 46. — Année 1887. — Deux beaux volumes grand in-8° illustrés de 250 dessins. — Chacun : Broché, 7 fr. — Cartonné, 10 fr. — Relié, 12 fr.

Le « Magasin d'Education », qui entre dans la vingt-quatrième année de son existence, présente toujours la même variété et la même supériorité

littéraires, et il reste le recueil le plus complet, on peut dire aussi le plus sûr, de la famille. Depuis longtemps distinguée par l'Académie française, l'œuvre fondée par P.-J. Stahl se maintient fidèle à son programme. C'est en quelque sorte l'usine littéraire où s'élaborent tant de livres charmants, dont la collection forme aujourd'hui tout une bibliothèque.

Les deux volumes de la vingt-troisième année, soigneusement et artistement illustrés, contiennent « Nord contre Sud », de Jules Verne; le « Bachelier de Séville », d'André Laurie; « Pas-Pressé », de P. Perrault; « Les jeunes filles de Quinebasset », par Lermont; « Pierre et Paul », « les Agneaux », etc., et de nombreux articles de Legouvé, Dupin de St-Audré, B. Vadier, etc.

Pendant l'année 1888, le « Magasin d'Education » publiera successivement : « Deux ans de vacances », grand roman inédit de Jules Verne; « Une élève de seize ans », par Ernest Legouvé; les « Douze », par Bertin; « le fils de Veuve », par S. Blandy; les « Mines de Salomon », par Rider Haggard; un nouveau roman d'André Laurie; « l'Etude des Beaux-Arts », par Carteron, etc., etc.

Cet aperçu très sommaire montre avec quel soin les directeurs du « Magasin d'Education et de Récréation » veillent à la supériorité littéraire et morale d'un recueil qui a exercé une influence des plus heureuses sur la littérature contemporaine.

**Voulez-vous rire un peu?** Demandez l'Almanach des Pilules Suisses, gratis chez les pharmaciens.

— Celle du 20 à Montaigne a été presque de même. Le cours du gros bétail paraît se raffermir; les grains sont aux cours ordinaires.

**Tentative d'assassinat et d'évasion.**

On écrit de Saint-Affrique (Aveyron): La prison de Saint-Affrique vient d'être le théâtre d'une tentative d'évasion et d'assassinat qui a eu pour auteurs quatre repris de justice, parmi lesquels deux appartenant à la bande dont nous avons raconté naguère les exploits nocturnes et l'arrestation. Ces quatre malfaiteurs occupaient la même salle, en attendant, paraît-il, d'être transférés dans d'autres maisons d'arrêt.

Lundi soir, vers huit heures, le gardien chef, seul en fonctions ce jour-là, faisait sa ronde accoutumée. Lorsqu'il entra dans la salle où étaient les quatre individus susdits, ils le saisirent à l'improviste, le garrottèrent et le bâillonnèrent. La femme du gardien, attirée par le bruit, vint voir ce qui se passait; ils la garrottèrent et la bâillonnèrent de même. Cela fait, ils se mettent en devoir d'étrangler le geôlier au moyen d'un fil de fer qui supportait le tuyau du poêle. Heureusement, une femme qui demeurait dans la prison depuis plusieurs jours pour soigner une détenue malade et qui en connaissait les êtres, a la pensée et trouve le moyen d'ouvrir la porte à quelques simples prévenus qu'elle savait, par la geôlière, relativement honnêtes. Sa confiance n'a pas été trompée. Ceux-ci, à sa prière se portèrent avec empressement à la défense du pauvre gardien à moitié asphyxié et parvinrent à l'arracher des mains des assassins.

Ces derniers, qui avaient évidemment pour principal objectif leur évasion, ne pouvant consommer leur crime, ne perdent pas le temps, s'emparent des clés et se dirigent vers le portail extérieur. Mais la garde malade n'avait pas manqué, pendant la bagarre, de crier au secours de toutes ses forces. Mise en émoi par ces cris répétés, la population du quartier était accourue. Les gendarmes, qui logent près de la maison d'arrêt, arrivés les premiers, s'étaient postés devant le portail, le revolver au poing. Au moment où l'un des quatre malfaiteurs ouvre, les gendarmes se précipitent sur eux, les maîtrisent sans trop de peine et les réintègrent en lieu sûr. Il paraît qu'on a pris cette fois les précautions nécessaires pour écarter tout danger d'évasion ou de révolte.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Lundi 26 décembre 1887

Représentation extraordinaire, avec les concours de M<sup>lle</sup> DOUAU, dugazon du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, de Lyon, de Marseille, de Toulouse.

**MIGNON**

Opéra-comique, en 3 actes et 4 tableaux, M. Bailli, remplira le rôle de Wilhem Maëster.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

(de 3 à 4 h. du soir, Allées Fénelon).

PROGRAMME DU DIMANCHE 25 DÉCEMBRE 1887.

Pas redoublé	X...
La Petite Mariée (ouverture)	Lecocq.
Le Soir (valse)	O. Métra.
Lucrèce Borgia (solo de clarinette)	Donizetti.
La Violette bleue (mazurka)	Gungl.

**Variétés**

**Conte de Noël**

I

... C'était en 1320, à cette époque où les pères comptaient encore leur âge par les lunes.

Notre pays était sauvage, affreux. On l'appelait le *Quercy-noir* parce que ses forêts étaient noires et qu'elles étaient peuplées de corbeaux noirs et de loups encore plus noirs.

Or, en ce temps-là, s'élevait au milieu des bois de chêne du « Causse » l'hôpital « d'Issendolus » fondé par *Guybert*, comte de Thémis, au commencement des premières croisades et qui servait d'hôtellerie aux pauvres, aux malades et aux pieux pèlerins qui se rendaient en *Terre-Sainte* ou à *Rocamadour*.

Les filles des plus nobles familles de Quercy étaient fort humbles et fort chrétiennes, en ce temps-là. Elles quittaient volontiers leurs tours et tourelles pour revêtir la bure des religieuses de l'abbaye d'Issendolus et consacrer leur vie au service de Dieu et des pauvres.

L'histoire raconte même qu'une sœur se fit remarquer, à cette époque, par sa sagesse, sa vertu et ses miracles. Elle avait le joli nom de *Sainte-Fleur*.

II

Cette année-là, et le jour de Noël, le « Causse » tout entier est drapé d'une épaisse couche de neige qui scintille sous un pâle soleil d'hiver.

En signe de fête, la cloche de la chapelle d'Issendolus jette, sur un rythme d'allégresse, ses sons argentins dans les bois, et l'abbaye arborée à ses fenêtres les bannières multicolores — pieux souvenirs de reconnaissance laissés par des hôtes, chevaliers d'Auvergne, en route pour la Palestine.

... Tout à coup, la sonnette du « Tour » tinte à la porte de la grande salle où l'on donne l'aumône des pauvres.

La sœur « tourière » accourt et s'empresse d'ouvrir.

Une pauvre villageoise d'Aynac est là, transie de froid, les yeux en larmes, et portant dans ses bras un enfant enveloppé d'un maillot de laine.

— De grâce, conduisez-moi, dit-elle, auprès de la sœur qui fait des miracles... Mon pauvre enfant va mourir. Un mal atroce dévore ses yeux...

La religieuse introduit dans la chapelle la malheureuse mère qui tombe à genoux, toute en larmes.

*Sainte-Fleur* se présente.

— Faites voir votre enfant, dit-elle, avec bonté. Nous prions toutes pour lui et, en ce jour de fête de Noël, Dieu peut-être exaucera nos prières.

La villageoise sort de son maillot un enfant malingre respirant à peine et dont les yeux et le front sont couverts d'un mal hideux.

— Avez-vous une foi inébranlable en Dieu ? demande *Sainte-Fleur* à la mère désolée.

— Oh ! oui... j'ai foi en Dieu, s'écrie-t-elle, et je crois à vos miracles.

La « sainte » invite alors la mère et les religieuses à prier avec elle. Elle prend l'enfant dans ses bras, le lève vers l'autel et implore Dieu pour la guérison du petit être.

— Ayez confiance maintenant, dit-elle à la villageoise.

Votre fils retrouvera bientôt la santé et la vue.

III

La nuit est venue.

La pauvre femme reprend le chemin d'Aynac à travers les bois que la lune éclaire de ses pâles rayons.

Elle hâte ses pas, sans soucis de la neige, sans frayeur des loups. L'espérance et la joie la soutiennent et lui donnent courage.

Elle arrivera au village avant la messe de *Minuit*; elle annoncera que la « Sainte » a dit: l'enfant guérira !

La fatigue cependant se fait sentir. La paysanne s'assied sur une roche protégée de la neige par la haute et épaisse ramure des chênes.

... Soudain, une clarté douce, bleuâtre, — comme celle qui précède l'ascension de la lune — se montre dans la noire profondeur du bois. Cette clarté augmente, rayonne, se colore de rose et s'étend en reflets ardents qui empourpent la cime des arbres et teinte d'écarlate les rocailles de granit et les buissons neigeux. Des colonnes de lumière jaillissent avec des couleurs d'arc-en-ciel, s'élèvent à des hauteurs incommensurables et illuminent la terre et le firmament.

Puis des figures vaporeuses se dessinent dans l'espace, des ailes s'ébauchent dans le ciel et bientôt des anges — comme de radieux météores — accourent en phalange joyeuse et viennent se poser près de la mère et de l'enfant.

— Noël ! Noël ! s'écrient les anges. Le petit Jésus sourira, cette nuit, aux enfants !

Les messagers célestes se pressent autour du petit malade et le caressent de leur souffle embaumé. Ils prennent de leurs mains diaphanes un peu de neige qui, en un clin d'œil, est transformée en un tissu moelleux, puis en une blanche robe d'hermine.

Au même instant, sur un signe des anges, toute une végétation de plantes aromatiques sort de l'épaisse couche de neige. Ce sont des mauves avec leurs feuilles d'un vert tendre que n'atteint pas la bise; des menthes et des lavandes qui répandent une capiteuse senteur et des coquelicots qui balancent coquettement, en dépit de la gelée, leurs têtes écarlates.

Un ange cueille une gerbe de ces plantes et s'approche de l'enfant il en froite les yeux et le front, tandis que les autres anges, à genoux, les ailes déployées, répètent ces mots: Noël ! Noël ! Le petit Jésus sourira, cette nuit, aux enfants !

... Et tout à coup, comme un vol majestueux de cygnes, la troupe séraphique regagne, là-haut, la céleste patrie, en chantant les louanges de Dieu.

IV

La villageoise tremblante d'une indicible émotion reste un moment encore dans l'extase de la radieuse vision.

Puis elle reprend sa route au milieu des grands bois, sous la pâle clarté de la lune.

Et, le lendemain, quand le jour eût paru, Noël, ce bon Noël qui ménage tant d'heureuses surprises, avait apporté dans la maisonnette de la pauvre paysanne, non des bijoux, de belles images ou des dragées, mais bien la

guérison du petit malade et une joie sans bornes pour sa mère.

V

Depuis... les hiélines et les ronces ont recouvert les ruines de l'abbaye d'Issendolus. Les menthes et les mauves déroulent leurs tapis verts près des vieux murs croulés et, de toutes parts, les coquelicots dressent leurs têtes écarlates.

Je m'imagine que tous les ans, pendant la nuit de Noël, alors que la lune brille, des anges descendent du ciel et jettent sur ces ruines une jonchée de lavandes et de coquelicots — plantes miraculeuses qui nous rappellent la foi inébranlable de nos aïeux de Quercy et qui pourraient, peut-être, guérir de nos jours bien des sceptiques et des incrédules.

LEOPOLD BARRA.

**Bibliographie**

**Que donnerai-je bien ?**

« Ah ! bah ! Coignet n'a jamais existé. C'est une fantaisie de Lorédan Larchey. — Mais non, je vous assure que vous êtes dans l'erreur. Coignet, après avoir été capitaine dans l'Etat-major général de Napoléon 1<sup>er</sup>, a été mis en demi-solde par la Restauration, et s'est retiré à Auxerre, où il a tenu une boutique d'épicerie. Et tout le monde s'en souvient encore à Auxerre. Tenez, il a fait sauter Paul Bert sur ses genoux, et Paul Bert lui-même l'a écrit dans une lettre qui a été rendue publique. — Vraiment ! alors vous croyez... — Assurément. Vous pouvez en être certain. Les « Cahiers du Capitaine Coignet » sont absolument authentiques et ils ont été admirablement illustrés par J. Le Blant. Il n'y a qu'une voix là-dessus dans le monde des connaisseurs; c'est le « clou » de tous les entretiens. Et puisque vous aviez un joli cadeau à faire, vous ne sauriez mieux choisir. »

Ainsi causaient deux messieurs que le hasard m'avait donnés pour voisins sur la plate-forme d'un tramway. L'un des deux avait l'air si sûr de son fait, que, moi, qui ai des cadeaux à faire, et qui, comme bien d'autres, à cette époque, me trouve probablement embarrassé entre l'opportunité du choix et le respect légitime que je dois à ma bourse, pour ne pas en mal placer les épargnes, je me sentis vivement intéressé par ce bout de conversation.

« — Alors, je vous remercie, reprit le premier de mes voisins, du service que vous venez de me rendre; j'étais vraiment fort embarrassé. Madame A... a été fort gracieuse pour moi, et je ne savais que lui offrir. — Eh bien, envoyez-lui les « Cahiers du Capitaine Coignet » 1 ou la « Belgique » 2 de Camille Lemonnier, ou encore la « Jeanne d'Arc » 3 de Michelet, illustrée par Bida. Ce sont des œuvres d'art qui peuvent figurer avec bonheur dans tous les salons. Merci beaucoup du conseil. Mais je ne suis pas encore sorti de peine, car j'ai bien des attentes à satisfaire. Ainsi j'ai deux neveux: l'un vient de sortir de l'Ecole navale et, en sa qualité d'aspirant de marine, ne rêve que voyages et découvertes. — Eh bien, donnez-lui le « Tour du Monde » 4 ou la « Nouvelle Géographie universelle » 5 d'Elisée Reclus. Rien au monde ne lui fera plus de plaisir et ne lui sera plus utile. Ce sont deux encyclopédies géographiques qui se complètent l'une l'autre. — Oui, j'y songerai. Quant à mon autre neveu, il prépare son agrégation d'histoire. — Voici encore votre affaire: « l'Histoire des Grecs » 6 ou « l'Histoire de Romains » 7, par M. Victor Duruy, l'ancien ministre de l'Instruction publique, le grand historien que vous connaissez bien. — C'est parfait, voilà une excellente idée dont je ferai mon profit. C'est que j'ai encore à pourvoir aux désirs de Berthe X... et de Mathilde Y..., qui sont presque de grandes jeunes filles. — Rien n'est plus simple et vous n'avez que l'embaras du choix. Abonnez l'une au « Journal de la Jeunesse » 8 et offrez à l'autre soit la « Vertu en France » 9 de M. Maxime Du Camp, de l'Académie française, soit l'album de « Dernières Scènes humoristiques » 10 de Caldecott, soit l'un des volumes de la « Nouvelle collection à l'usage de la Jeunesse » 11: « Capitaine » 12 par madame de Nantouil; « Daniellie » 13, par madame J. Colomb; « Second Violon » 14, par J. Girardin; « Au Galadoc » 15, par M<sup>lle</sup> Z. Fleuriot; « Un patriote » 16, par madame de Witt. — Ah ! vous croyez que ces ouvrages pourraient leur convenir ? — Certainement, et je dirai plus: vous leur ferez beaucoup plus de plaisir qu'en leur apportant des bonbons. Les fondants fondent; le livre reste; il intéresse, on a plaisir à le relire et il rappelle toujours celui qui l'a donné. Vous avez, ma foi, raison. Il y a encore Georges à qui je ne sais que donner; il montre un goût particulier pour les sciences. — Alors il sera enchanté si vous lui apportez ou « l'Atmosphère » 17 de Camille Flammarion, ou « Nos grandes Ecoles » 18 de Louis Ronssset, ou l'un des nouveaux volumes de la « Bibliothèque des Merveilles » 19: le « Pétrole » 20, par W. de Fonvielle; les « Merveilles de l'Horlogerie » 21 de MM. Portal et de Graffigney; les « Papillons » 22, par M. Mardrou; « Ninice et Bablone » 23, par M. Menant. — Je vous admire, vraiment, mon cher; vous avez réponse à tout, et vous m'indiquez à merveille ce qui peut répondre au goût de chacun. J'en fais mon profit et je vous remercie. Quant aux petits, je m'en tirai en leur donnant des joujoux. — Pourquoi ne pas leur donner aussi des livres qui contribuent à développer leur intelligence et à leur donner le goût de la lecture? Tenez, suivant les âges, vous pouvez choisir soit dans la « Bibliothèque rose illustrée » 24: « Pierre-le-Tors » 25, par mademoiselle Emilie Carpentier; « Petit Monstre et Poule mouillée » 26, par madame la vicomtesse de Pitray; « les Saltimbanques » 27, madame J. Cazin; « Quand je serai grande » 28, par mademoiselle J. Gouraud; « Violence et Bonté » 29, par madame de Stolz; « Parisiens et Montagnards » 30, par mademoiselle Z. Fleuriot; « Ber-

nard, la gloire de son village » 31, par M. Fath; ou bien encore dans la « Bibliothèque des Petits Enfants » 32: « Deux tout petits » 33, par madame de Witt; « Fleur des Champis » 34, par A. Surville; « les Enfants de Bois-leuri » 35, par G. Desgranges; « le Chemin du Collège » 36, par madame Chéron de La Bruyère. Mais si vous voulez être adoré des tout petits, vous n'avez qu'à les abonner, moyennant trente-six sous, à « Mon Journal » 27. Ce sera pour eux le comble du ravissement. Songez donc! ils recevront, pendant un an, « leur journal! »

Et l'indiscrétion que j'ai commise en écoutant cette conversation, m'ayant moi-même sorti d'embarras, je ne me suis pas fait scrupule de la pousser plus loin en la divulguant, car bien d'autres pourront en profiter comme moi. La fin justifie les moyens.

(1) 1 v. in-4. 18 pl. en héliogravure et 66 grav. dans le texte br. 30 fr.; cart. 40 fr. — (2) 1 v. in-4, avec 384 grav. br. 50 fr.; rel. 65 fr. — (3) 1 v. in-8, avec 10 eaux-fortes, br. 20 fr.; rel. 28 fr. — (4) 1 v. in-4. : avec 500 grav. et 25 cartes, br. 28 fr.; cart. 28 fr. — (5) 1 v. avec 80 grav., 5 cartes en couleurs et 170 en noir, br. 30 fr.; relié 37 fr. — (6) 1 v. in-8, avec 376 grav., br. 25 fr.; relié 32 fr. — (7) 7 v. in-8., avec 50 pl. en chromolith., 3,453 grav. et 46 cartes; chaque v. br. 25 fr.; relié 32 fr. — (8) 2 v. in-18. : avec 500 grav., br. 20 fr.; cart. 26 fr. — (9) 1 v. in-8., avec 45 grav., br. 7 fr.; cart. 11 fr. — (10) Alb. in-4 oblong, avec pl. en chromotyp., cart. 8 fr. — (11) Chaque v. in-8, br. 4 fr.; cart. 6 fr. — (12) 1 v. avec 77 gr. — (13) 1 v. avec 112 grav. — (14) 1 v. avec 112 grav. — (15) 1 vol. avec 64 grav. — (16) 1 v. avec 84 grav. — (17) 1 v. in-8, avec 300 grav., 17 pl. en couleurs et 16 cartes, br. 12 fr. fr.; cart. 16 fr. — (18) 1 v. in-8, avec 169 grav., br. 7 fr.; cart. 10 fr. — (19) 117 v. in-16, chaque v. br. 2 fr. 25; cart. 3 fr. 80 — (20) 4 v. avec 48 grav. et 3 cartes. — (21) 1 v. avec 120 grav. — (22) 1 v. avec 94 grav. — (23) 1 v. avec 107 grav. — (24) 229 v. in-16; chaque v. br. 2 fr. 25; cart. 3 fr. 50 — (25) 1 v. avec 64 grav. — (26) 1 v. avec 30 grav. — (27) 1 v. avec 63 grav. — (28) 2 v. avec 86 grav. — (29) 1 v. avec 36 grav. — (30) 1 v. avec 49 grav. — (31) 1 v. avec 56 grav. — (32) 27 v. in-16 imprimés en gros caractères; chaque v. br. 2 fr. 25; cart. 3 fr. 50. — (33) 1 v. avec 32 grav. — (34) 1 v. avec 32 grav. — (35) 1 v. avec 30 grav. — (36) 1 v. avec 46 grav. — (37) 1 v. in-8, avec nomb. grav., br. 2 fr.; cart. 2 fr. 80; abonn. 1 an, 1 fr. 80.

Tous ces ouvrages édités par la Librairie HACHETTE ET C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris, se trouvent chez tous les libraires.

**BOURSE. — Cours au 23 déc.**

3 0/0	81 20
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	85 25
4 1/2 0/0 ancien	107 40
4 1/2 0/0 1883	107 45

**Dernier cours du 23 déc.**

Actions Orléans	1,315 00
Actions Lyon	1,241 25
Obligations Orléans 3 0/0	404 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	295 00
Obligations Lombardes (jouissance...)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	358 00

**LE FROID !**

Le *Courrier Français* a fait cette semaine, à la date du 18 décembre, un numéro spécial, texte et dessins sur le froid. Les illustrations de ce numéro sont simplement adorables de fantaisie et de sentiments exquis, ce qui n'étonne pas de la part des signataires, Villette, Henri Pille, P. Quinsac, Heidbrinck, Louis Legrand, etc. Ce numéro contient également une page bien d'actualité par ces temps froids et humides sur la fabrication des Pastilles Géraudel, et les diverses transformations qu'elles subissent avant d'arriver au public. Ces curieux dessins ont été faits d'après nature par un artiste M. Quinsac, envoyé spécialement à Sainte-Menehoul par le *Courrier Français*. Si la dixième partie des personnes dont les rhumes ont été guéris par ces précieuses pastilles achètent ce numéro, le tirage de cent seize mille numéros qu'a fait cette semaine le *Courrier Français* serait certainement insuffisant malgré la provision prise par les kiosques et les libraires. Il est vrai qu'on a la ressource de s'adresser pour l'envoi du numéro, au bureau du *Courrier Français*, 14, rue Séguier, à Paris.

**Maux d'estomac.**

La Croix (Indre-et-Loire), le 42 août 1887. — Depuis longtemps je souffrais beaucoup de maux d'estomac; j'ai pris une boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50 et j'en suis très satisfait. ROUDEVIN, institut. adjoint.

(Sig. lég.) Envoi contre timbres-poste par la pharmacie Hertzog, 28, rue de Grammont, Paris.

N'allez pas à Paris sans visiter le **Louvre Dentaire**, rue du Pont-Neuf, 15, et rue de la Monnaie, 16. Patronné par les premières célébrités médicales. — Extraction des dents sans douleur et sans endormir. — Aurifications, Dentiers, etc. — Le plus bel établissement de Paris et le moins cher.

Librairie **ABEL PILON**, rue de Fleurus, 83, PARIS  
**A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup>**, ÉDITEURS  
LIVRAISON IMMÉDIATE  
de tous les Ouvrages de la Librairie française;  
de toutes les Partitions et Publications musicales;  
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES  
Gravures, Eaux-Fortes, Gravures en Couleurs, etc.  
AU MEILLEUR PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR  
PAR CHAQUE CERTAINES DE  
FRANCE D'ACQUISITION.  
Payable CINQ FRANCS par mois  
ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

**CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**  
**ÉMISSION**  
**de 230,000 BONS de 100 fr.**  
**AVEC LOTS**

(Arrêtés ministériels des 24 octobre et 9 décembre 1887)  
Remboursement de tous les Titres  
à **200 FRANCS** au moins.  
Capital remboursé, LOTS et PRIMES  
**57,650,400 francs.**

MONTANT TOTAL DES LOTS  
**11,888,000 Francs**  
Dont 101 Lots de 100,000

LE PRIX D'ÉMISSION DE 100 FRANCS

Sera payable de la manière suivante :

- 20 francs en souscrivant,
- 20 — à la répartition,
- 20 — du 10 au 15 avril 1888,
- 20 — du 10 au 15 août 1888,
- 20 — du 10 au 15 décembre 1888.

Les libérations totales seront admises à toute époque.

**Le 1<sup>er</sup> tirage aura lieu le 15 mars 1888**

La somme nécessaire au remboursement des titres et au paiement des lots, sera employée par le CRÉDIT FONCIER DE FRANCE en prêts hypothécaires et communaux.

L'émission a pour objet de permettre la liquidation des Loteries de Marseille, de Toulon et de Nice et de la Loterie Coloniale.

Pour les détails, voir le prospectus.

Souscription publique le Mercredi 28 Décembre 1887  
Au CRÉDIT FONCIER, rue des Capucines, 19;  
Au Comptoir d'escompte de Paris, rue Bergère, 14;

A la Société générale, rue de Provence, 54;  
Au Crédit industriel, rue de la Victoire, 72;  
Au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19;  
A la Société de Dépôts et Comptes courants, place de l'Opéra, 2;

A la Banque d'escompte de Paris, place Vendôme;

Dans les Agences et Succursales, et chez les correspondants des Sociétés ci-dessus.

On peut souscrire dès à présent par correspondance

Les souscriptions par listes ne sont pas admises

L'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris sera demandée.

**La Caisse Générale d'Épargne et de Crédit, 116, place Lafayette, à Paris.** reçoit dès à présent les souscriptions aux Bons à Lots.

**LE TOUR DU MONDE.** Nouveau journal des voyages. Sommaire de la 140<sup>ème</sup> livraison (24 décembre 1887). — Un mois dans l'archipel des Féroéer, par M. H. Labonne, docteur en médecine, licencié ès-sciences, chargé d'une mission scientifique par le ministère de l'Instruction publique. — Texte et dessins inédits. — Treize gravures de Slom, Riou, Taylor et Myrbach. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** Sommaire de la 786<sup>ème</sup> livraison (24 décembre 1887). — Texte : Le fils Valensé, par J. Girardin. — La fièvre Saint-Vallier, par Frédéric Dillaye. — L'école forestière, par Charles Ducoudray. — La calligraphie microscopique, par C. Joliet. — L'étain, par M. Daubin. — Dessins de : Tofani, A. Lemaître, Sofer. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Voulez-vous être au courant de tout ce qui se dit, de tout ce qui se fait dans le monde scientifique et industriel, suivre les progrès de l'électricité, de la chimie, de l'anthropologie, de l'histoire des animaux et des végétaux, étudier les magnifiques travaux que l'art de l'ingénieur sème à profusion sur notre sol, connaître les nouvelles méthodes et les nouveaux appareils des arts mécaniques et de l'agriculture, parcourir les deux hémisphères à la suite des vaillants explorateurs, être prévenu des expositions et des concours, vous distraire par des jeux et récréations où la science est mise à la portée de tous.

Vous trouverez tout cela dans *Science et Nature*, pour 20 fr. (Paris). 24 fr. (départements), écrit par des spécialistes vulgarisateurs, tels que MM. Hamy, Angot, Chesnel, Henninger, Cunckel, Mangin, Nivoit, etc., et illustré par les meilleurs artistes. Et si vous voulez faire un essai avant de prendre un abonnement, demandez, en envoyant 15 centimes pour l'affranchissement, un numéro spécimen à la librairie J.-B. Baillière et Fils, 10, rue Hautefeuille.

**Vignes Américaines**  
**BOUTURES ET RACINES, PLANTS GREFFÉS**  
Authenticité garantie. Prix très modérés  
S'adresser à VICTOR COMBES, propriétaire récoltant, à Vire, par Puy-l'Évêque (Lot).  
Envoi franco du prix-courant sur demande.

**INJECTION BROU**

ZINCOSAUROURINE 40 ANS DE SUCCÈS  
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.  
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.  
J. FERRÉ, Ph<sup>m</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS

**MODES**  
LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER  
DES JOURNAUX DE MODES EST  
**LA SAISON**  
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES  
25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS  
paraissant le 1<sup>er</sup> et le 16 de chaque mois



L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Tout abonnement est payable d'avance.  
On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.  
Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

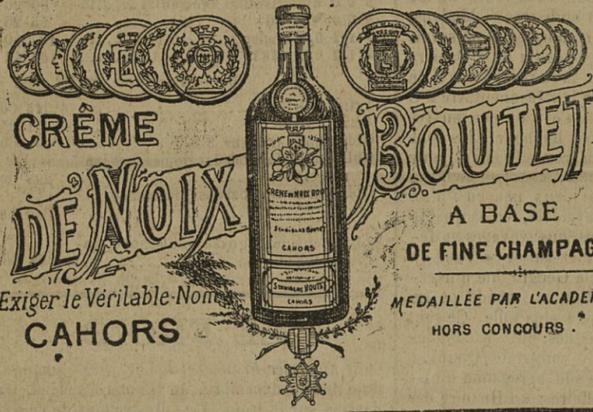
**Santé à tous, adultes et enfants,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

**REVALESCIÈRE**  
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, insomnie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, incontinence, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants, dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. 46 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE DE BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors, M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

**Distillerie centrale du Quercy**



**CRÈME DE NOIX DE BOUTET**  
A BASE DE FINE CHAMPAGNE  
MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE HORS CONCOURS.

**THERMES DE CAHORS**  
Saison d'Hiver Calorifère perfectionné chauffant tout l'Établissement

**INSTITUT HYDROTHERAPIQUE**  
DU  
**Docteur TEYSSÈDRE**  
CAHORS, rue de la Chartreuse, CAHORS

**GRAND ENTREPOT**  
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES  
**A. COUDERC**  
67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

- ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>de</sup> grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

**EAU MINÉRALE NATURELLE VICHY**

Sources de l'État. Applications en médecine :  
**GRANDE-GRILLE.** — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.  
**HOPITAL.** — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence  
**CÉLESTINS.** — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.  
**HAUTERIVE.** — Prescrite comme Célestins.  
Administration de la C<sup>ie</sup> concessionnaire :  
PARIS, 3, Boulevard Montmartre  
**EXIGER LE NOM de la SOURCE sur la CAPSULE**  
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

**DENTS & DENTIERS**  
PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

**GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.**

**TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!**

**AUDOUARD**

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

**A BRIVE**

**POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LÉUCODONTE**  
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonné depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — La Flacon 5 fr.  
EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

**NOTA.** — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE**  
DE TOUTES LES Affections de la Peau



**DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX** considérés comme incurables par les Princes de la Science  
Le traitement se dirige uniquement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il procure une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (41, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.-O.))  
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Layton.

**Établissement Hydrothérapique**

**CHEZ M<sup>ME</sup> SABATIÉ**  
CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

**TARIF :**

Douches, de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Étuves, avec soins particuliers..	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennes, etc.	1 fr. 50

**Linge compris.**

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

**LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES**  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membre de l'Académie nationale, inventeurs et fabricants  
**PÉRIQUEUX**

Il est facile d'imiter; il est difficile de créer  
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Saïon forment essentiellement la base.  
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



**B. DOUCÈDE**  
EXPOSITION CAHORS 1881

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.